



se construire

Cap'J crise

un accompagnement
pour les jeunes
en difficulté pendant
la crise sanitaire

gironde.fr/jeunes



Pour répondre aux situations d'urgence que les jeunes vivent aujourd'hui, le Département, à partir du 1^{er} mai, élargit et simplifie son dispositif déjà existant CAP'J (Contrat d'Accompagnement Personnalisé pour les Jeunes), pour l'accès à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en créant CAP'J Crise.

CAP'J crise s'adresse aux jeunes de 18 à 29 ans révolus, résidant en Gironde depuis plus de 3 mois, rencontrant des difficultés financières liées à la crise. Il s'agit d'apporter un soutien financier dans le cadre d'accompagnement personnalisé et global. L'enjeu est d'éviter les ruptures de parcours et prévenir le décrochage social. Ces jeunes n'ont pas le droit au RSA (droits ouverts à partir de 25 ans et pas de droits pour les étudiants) et sont donc aujourd'hui les moins bien protégés.

Montant de l'aide ?

Le CAP'J Crise prendra la forme d'une allocation mensuelle pouvant aller en cumulé jusqu'à 3 000 € maximum pour un même jeune, pour une durée de 3 à 12 mois. Le montant et la durée de cette allocation seront modulés suivant les ressources ponctuelles ou mineures des jeunes et de leur situation d'insertion sociale et professionnelle et/ou de formation.

Comment en bénéficier ?

La demande se fait auprès :

- ▶ **Du Département de la Gironde** (via un formulaire en ligne) qui oriente ensuite les jeunes vers les structures du territoire citées ci-dessous. Pour renseigner le formulaire de demande d'accompagnement : gironde.fr/jeunes
- ▶ **ou directement auprès des structures du territoire qui accompagnent les jeunes tout au long de leur parcours d'insertion** : Missions Locales, plateformes de repérage et d'accompagnement des jeunes #Réa'j, associations de prévention spécialisée...

gironde.fr/jeunes



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne

